



ECOLE DES DANSES AFRO-LATINES

FICHE D'INSCRIPTION - SAISON 2018/2019

- NOM : PRENOM :
- ADRESSE :
.....
- CODE POSTAL : -VILLE :
- TEL. DOMICILE : - TEL. PORTABLE :
- E-MAIL :

Pièces obligatoires :

- 1 photo (avec votre nom au dos svp)
- Certificat médical
- Règlement intérieur signé

Frais d'adhésion 20€

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

TELEPHONE :

DISCIPLINES

	Activité(s) choisie(s)	Jour(s) et horaire(s)
1		
2		
3		
4		
5		

REGLEMENT

Votre paiement devra être remis intégralement à l'inscription.

Versement en espèces – Montant :€ Coupons Sport / Chèques vacances – Montant : €

Règlement par chèque (possibilité de payer *en 3 fois*) :

Nom Banque

Versements en 1 – 2 – 3 Chèque(s) (entourer le nombre, svp) - Montant total : €

Chèque(s) à libeller à l'ordre de l'Association NGAMB'ART

(NB : pour les paiements en plusieurs fois, le premier chèque sera encaissé immédiatement et le(s) suivant(s) à intervalles de 30 jours).

NON CONTRE-INDICATION MEDICALE

Je déclare avoir pris toutes les garanties et toutes les dispositions pour la pratique des activités choisies.

Ce bulletin peut être retourné avec les pièces demandées et votre règlement à l'adresse suivante :
Association NGAMB'ART - 9, rue Louis Blanc - 75010 PARIS.

Fait à : Le :

Signature de l'élève majeur ou représentant légal (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :



ECOLE DES DANSES AFRO-LATINES

REGLEMENT INTERIEUR

- **Toute personne s'inscrivant déclare être apte à suivre les cours proposés, ne pas avoir de contre-indication médicale et doit fournir un certificat médical à l'inscription.** Nous nous dégageons de toute responsabilité si celui-ci n'est pas fourni et qu'une contre-indication médicale se révèle ultérieurement. **Aucun remboursement ne sera accordé le cas échéant.**
- **Les cours commencent le 10 SEPTEMBRE 2018 et se terminent le 21 JUIN 2019.** Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires, ni les jours fériés.
- **Le planning des cours pourra être modifié en début d'année en fonction du nombre d'inscrits.**
- **Toute somme versée au titre de l'adhésion et des cotisations reste acquise à l'Académie et n'est en aucun cas remboursable. Toute année entamée est due.**
- **Les élèves ne peuvent pas changer de discipline en cours d'année (sauf exception sur décision de la Direction).**
- **Chaque élève possédera une carte d'adhérent donnée au plus tard 15 jours après l'inscription. Elle est personnelle, non cessible et non remboursable.** Elle devra être présentée à chaque cours afin de faciliter les vérifications en début de séance.
- **Assurance** : chaque élève est couvert par sa responsabilité civile (vérifiez auprès de votre assureur).
- **L'Ecole n'a pas de rôle de surveillance.** Chacun doit veiller à ses effets personnels et ne rien laisser dans les vestiaires. L'Ecole ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de vol éventuel.
- **Les professeurs ne sont pas responsables des élèves mineurs à la fin des cours.** Les parents doivent les récupérer immédiatement à la sortie des cours.
- **Toute personne ayant un comportement indésirable** (hygiène, alcool, drogue, violences,...) **sera exclue des cours sans remboursement, ni indemnité d'aucune sorte.**
- **Par mesure d'hygiène, vous ne pouvez entrer dans les salles qu'avec des chaussures propres.**
- **Les élèves s'engagent à garer leur véhicule sur l'emplacement prévu à cet effet** le long de la clôture devant le Centre D, ainsi qu'au niveau des parkings des magasins situés à proximité.
- **Lors de l'inscription, l'élève ou son représentant légal, accepte que son image ou celle de l'enfant** (prise lors des cours ou autres activités organisées par l'Ecole) **soit utilisée sur les supports de communication de l'Ecole des Danses Afro-latines** (brochures, affiches, site Internet, ...). Sur simple demande écrite auprès de l'administration de l'Ecole, tout participant peut demander à ce que son image ne soit pas utilisée.
- **Toute personne inscrite s'engage à respecter les règles de l'Ecole et ses choix pédagogiques.** La Direction se réserve le droit d'exclure des cours toute personne ne respectant pas le règlement intérieur de l'Ecole, **sans remboursement, ni indemnité d'aucune sorte.**
- **Un gala annuel est organisé afin de présenter le travail des élèves et des professeurs.** Ce spectacle est facultatif et seuls les élèves désireux d'y participer se produisent sur scène.

Fait à le

Signature de l'élève majeur ou de son représentant légal, précédée de la mention "lu et approuvé"